

Retraites : Quelques chiffres... et autres histoires

ST 15/01/2020

*La bataille des retraites montre la complexité du monde qui nous entoure et les enjeux cruciaux des choix politiques... Bien que le gouvernement fasse passer la retraite pour un enjeu budgétaire, la plupart des français ont bien compris que **les enjeux sont politiques et impactent largement notre modèle de société**. Voici quelques données pour y voir plus clair...*

Budget des retraites

- 320 milliards de \$ de budget annuel,
- Un budget à l'équilibre,
- 16.1 millions de bénéficiaires dont 13.2 millions de personnes issues du privé, soit 82 % des bénéficiaires*
- 1 389 € bruts mensuels de pension moyenne*
- 553 000 personnes au minimum vieillesse (801 € mensuels) *
- 7.3 % de retraités pauvres, (18.7 % en Allemagne, 14.9 % en Europe...)
- 41 % d'écart entre les pensions moyennes des hommes et des femmes, mais 25 % en tenant compte de la pension de réversion.

*Chiffres 2016 - INSEE

BlackRock, le marionnettiste

C'est le plus grand fond d'investissement privé des US ; le patron de sa branche française vient de recevoir la Légion d'Honneur :

- 6 000 milliards de \$ d'actifs,
- 14 000 salariés,
- 12 milliards de \$ de chiffres d'affaire,
- Aladdin : une intelligence artificielle tentaculaire qui scrute les moindres clics d'internet pour calculer les tendances de tous les marchés, investir avant les autres et vendre toutes ces (nos) informations,
- 7.88 % des actions de ST, **1^{er} actionnaire privé de ST**,
- Des contacts directs avec tous les dirigeants de la planète, Bruxelles, Macron... pour du conseil comme par exemple le test des systèmes financiers de l'Europe après la crise de 2008 ...
- Une envie sans borne de croquer dans les systèmes sociaux français...

Régimes spéciaux / régime général... manipulation de langage

- Le régime général a été mis en place en 1945, avec deux avancées majeures : il couvre TOUS les salariés et il est géré PAR les salariés : deux cailloux dans la chaussure des capitalistes.
- Les régimes spéciaux se sont construits par la suite pour tenir compte de situations particulières et sont des acquis sociaux souvent obtenus par des luttes : des avancées pour les salariés et non des privilèges.
- 82 % des retraités dépendent du régime général du privé (« Les décodeurs » Le Monde).
- Le gouvernement joue sur les mots en remplaçant un régime général par un régime universel, dans lequel il y a déjà des accrocs, notamment pour la police. Ce régime existe dans les faits depuis 75 ans.
- Cette réforme sert à niveler vers le bas des règles de calcul de la retraite en balayant toutes les luttes qui ont amené aux régimes spéciaux : ils appellent ça la « justice sociale ». Plutôt que de voir s'il est possible d'améliorer le gâteau de tout le monde, ils proposent de passer aux biscuits de guerre pour tout le monde.

Pour aller plus loin :

- <https://www.marianne.net/economie/reforme-des-cotisations-retraite-des-hauts-cadres-28-milliards-en-moins-dans-les-caisses> ou « le braquage à 72 milliards » de Osons Causer ou « Retraites : et les vrais gagnants sont... » de Le fil d'Actu, sur Youtube.
- BlackRock : Le monde diplomatique de janvier 2020. « Ces financiers qui dirigent le monde » (Youtube).



Les grandes gagnantes, mon œil...

- Les femmes divorcées ne toucheront plus de pension de réversion (au prorata de la période de vie commune, actuellement), ce qui peut peser dans le choix de quitter un mari violent par exemple...
- Pour prendre en compte le poids de l'éducation des enfants dans la carrière, la majoration du nombre de trimestres sera remplacée par une majoration de 5 % par enfant des points acquis, à partager entre les deux conjoints... Si le choix se porte sur le meilleur salaire, majoritairement celui du père... la mère aura la triple peine en cas de séparation : carrières incomplètes et perte de la majoration et perte de la pension de réversion.
- Le projet prévoit de prendre toute la carrière en compte, au lieu des 25 meilleures années... ce qui permettait de minorer le poids des années incomplètes, des temps partiels, ...

Outre le fait que le gouvernement prend les femmes pour des quiches, ces mesures montrent bien l'image réactionnaire de la famille pour ce gouvernement. Une vie où les femmes devront bien réfléchir à leurs décisions et bien travailler à l'école.

Réformes des retraites, du sur-mesure pour les gros actionnaires au détriment des salariés et des usagers des services publics

Jusqu'à présent ce sont surtout les salariés du public : RATP, SNCF et éducation nationale qui sont mobilisés. Nous sommes pourtant, salariés du privé, les principaux concernés en nombre et très peu dans la rue, parce que contrairement aux fonctionnaires on pourrait penser que notre employeur n'est pour rien dans l'affaire.

Pourtant ce sont les grandes fortunes du CAC40 qui vont bénéficier des attaques contre les retraites, des entreprises qui ont versé 60 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires en 2020. Tout l'argent que l'Etat va économiser, en rallongeant l'âge de départ à la retraite et en baissant les pensions versées mensuellement, sera autant d'argent disponible pour rendre « plus compétitives » les entreprises.

D'ailleurs, dès son annonce, le patron du MEDEF a applaudi des deux mains la réforme gouvernementale. Ce gouvernement, comme des précédents, prend toujours plus dans nos poches pour donner aux actionnaires et c'est alors moins d'argent pour les services publics, l'éducation, la santé, les transports...

Nous avons tout intérêt à manifester et nous joindre aux grévistes pour faire pression sur ST, adhérent du MEDEF et entreprise bien en vue du CAC40. Quel autre moyen les salariés du privé auraient-ils pour se faire entendre ?

Equilibre bancal...

- Aujourd'hui, les salariés cotisent pour leur retraite sur une base de rémunération allant jusqu'à 320 000€/an (8 Plafonds Annuels de Sécurité Sociale).
- Demain la base de cotisation sera plafonnée à 3 plafonds de Sécu (120 000€). Jusqu'à 120 000€, le taux de cotisation sera de 28,12% (25,31%, qui ouvre des droits à retraite et 2,81% non).
- Entre de 120 000€/an et 320 000€/an, le taux de cotisations chute de ≈27% actuellement à 2.81% demain. Cela représente une perte d'environ 3 milliards €/an. Pour rappel les cotisations sont partagées à 60% pour les employeurs et à 40% pour les assurés. Le Medef n'a pas protesté ! ...
- Les cadres touchants plus 120 000€/an (≈700 000 personnes) cotiseront moins qu'aujourd'hui. Ils auront un meilleur salaire net, (*qui a dit que le gouvernement ne faisait rien pour le pouvoir d'achat ?*), mais une retraite plus faible. Qu'à cela ne tienne, les élus (et les fonds d'investissement ?) ont pensé à tout en encourageant ceux qui le peuvent à recourir à une retraite par capitalisation (voir la loi Pacte).
- Il faudra continuer à payer les retraites des cadres pendant des décennies, alors que les cotisations chuteront dès la mise en place de la réforme en 2025.
 - Les salariés nés avant 1975 continueront d'acquérir des droits au-dessus de 120.000 euros après 2025, et toucheront une pension complémentaire pleine au moment de leur départ en retraite, vers 2040.
 - Les salariés nés après 1975 n'obtiendront plus de droits au-delà de ce plafond à partir de 2025, mais les cotisations versées jusque-là leur donneront droit à une pension complémentaire réduite, qu'ils liquideront jusqu'au début des années 2070. Autant d'argent qu'il faudra trouver dans les caisses, avec des recettes revues à la baisse.

L'équilibre budgétaire est-il aussi important que le prétend le gouvernement ?

Manifestation Jeudi 16 janvier à Grenoble :

- **Départ à 14h de la gare SNCF vers Félix Poulat, pour des prises de paroles.**
- **17h manif aux flambeaux à partir de Félix Poulat, pour une arrivée à la Préfecture, Place de Verdun.**